

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 17. — Cl. 3.

N° 679.612

Procédé et appareil pour le dépouillement automatique des photochromies.

M. HENRI-ÉMILE LIABEUF résidant en France (Seine-et-Oise).

Demandé le 31 juillet 1929, à 15^h 55^m, à Paris.

Délivré le 10 janvier 1930. — Publié le 15 avril 1930.

On sait que pour obtenir la photographie en couleurs par le procédé au charbon (procédé pigmentaire), on impressionne soit simultanément, soit successivement un certain nombre de plaques, cette impression s'effectuant à travers des écrans diversement colorés. On tire ensuite chaque négatif sur un papier approprié de couleur complémentaire de celle de l'écran à travers lequel le négatif a été impressionné. On pose ensuite ce papier sur un support provisoire, flexible ou non, de préférence transparent et on effectue le dépouillement du monochrome. Ce dépouillement consiste à dissoudre dans de l'eau chaude la gélatine non insolée. Cette opération s'effectue actuellement à la main dans des bacs remplis d'eau chaude dans lesquels on plonge le support portant le papier. On agite ce support dans le bac jusqu'au moment où l'on juge le dépouillement terminé. A ce moment, on sort le monochrome et on superpose les divers supports pour voir si l'image obtenue est bonne. Si cette image n'est pas satisfaisante, on effectue un dépouillement supplémentaire de certains des monochromes pendant un temps indéterminé, après quoi, on regarde de nouveau, en superposant les monochromes, si l'image est satisfaisante. Il est évident qu'avec un tel procédé, on ne peut jamais obtenir deux images semblables sans

retouche, puisque toutes les opérations de dépouillement sont effectuées au jugé.

La présente invention a pour objet un procédé qui permet d'obtenir d'une manière constante et sûre des monochromes donnant, lorsqu'ils sont superposés, des images parfaitement semblables. En plus, grâce au procédé d'après l'invention, on rend l'opération de dépouillement beaucoup plus rapide et sûre, puisque les procédés empiriques utilisés jusqu'à présent ne sont plus nécessaires. Il n'y a donc plus aucun tâtonnement ni superposition provisoire destinée à juger de l'effet obtenu avec un dépouillement effectué à la main pendant un temps pris au jugé.

D'après le procédé faisant l'objet de l'invention, le dépouillement est effectué au moyen d'un dispositif mécanique, les divers monochromes étant dépouillés d'une manière rigoureusement semblable.

Dans un mode de réalisation préféré, les divers monochromes sont dépouillés simultanément.

L'invention vise également des appareils permettant de mettre ce procédé en vigueur.

Sur les dessins annexés, on a représenté à titre d'exemple deux appareils de ce type.

Toutefois, il doit être bien entendu que l'invention n'est nullement limitée à ces appareils, et qu'on pourrait mettre en pratique

le procédé d'après l'invention à l'aide d'appareils d'un type absolument différent.

Par exemple, sur les dessins annexés, on a représenté des appareils du type rotatif.

5 On pourrait, sans s'écarter de l'esprit de l'invention, utiliser des appareils à mouvement de translation ou tout autre appareil approprié.

Sur la figure 1, on voit un appareil à
10 tambour tournant horizontal et;

Sur la figure 2, un appareil à tambour tournant vertical.

L'appareil représenté sur la figure 1 comporte une cuve *a* remplie jusqu'à un certain
15 niveau d'eau chaude. Dans cette cuve est placé un cylindre ou un tambour horizontal *b* dont la partie inférieure plonge dans le liquide. Ce tambour peut être entraîné par exemple par un moteur électrique au moyen
20 d'une poulie et d'une courroie *c*, *d* ou de toute autre manière appropriée.

Pour obtenir des photographies en couleur en possédant l'appareil ci-dessus indiqué, on prend des clichés parfaitement équi-
25 librés au point de vue sélection; on tire un jeu de monochromes avec leurs temps de pose respectifs, on les transfère sur un même support flexible et on fixe celui-ci autour du cylindre. On peut évidemment transférer
30 les divers monochromes sur des supports séparés. Le cylindre étant animé d'un mouvement de rotation uniforme par son moteur, le dépouillement du jeu de monochromes s'effectue dans des conditions absolument
35 identiques et constantes pour chaque opération et fournit, par conséquent, des épreuves absolument semblables au point de vue des tons. Dans le cas où l'on fera usage d'un support provisoire, rigide, le tambour pour-
40 rait, au lieu d'avoir une périphérie circulaire, avoir une périphérie polygonale, son diamètre étant suffisant pour la régularité du dépouillement.

L'appareil représenté à titre d'exemple sur
45 la figure 2 est constitué par un bac *a* dans lequel plonge entièrement un tambour vertical *e* entraîné par exemple par un moteur électrique par l'intermédiaire d'un arbre *f*

et des engrenages *g* et *h*. On pourrait également entraîner, à l'aide du même moteur, 50 au moyen des engrenages *m*, *n*, un dispositif agitateur à palettes *k*, cet agitateur tournant de préférence dans le sens opposé à celui dans lequel tourne le tambour *e*.

Il doit être bien entendu que l'invention 55 n'est pas limitée aux appareils représentés et que le procédé d'après l'invention pourrait être mis en pratique de toute manière voulue, à condition que le dépouillement des divers monochromes soit effectué automati- 60 quement dans des conditions absolument semblables.

On pourrait également, par exemple, dans le cas où l'on utilise un cylindre rotatif rendre ce cylindre évidé, les charbons à 65 dépouiller étant appliqués, côté image, en dedans ou en dehors des fenêtres pratiquées dans ce tambour.

RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet :

1° Un procédé de dépouillement des photo- 70 chromies consistant à dépouiller les divers monochromes par des dispositifs mécaniques dans des conditions exactement semblables grâce à quoi, on peut obtenir toujours des 75 photos en couleur identiques.

2° Un mode de réalisation du procédé ci-dessus dans lequel le dépouillement des divers monochromes est effectué simultanément. 80

3° Un appareil pour la mise en œuvre du procédé ci-dessus, comprenant en combinaison : un bac rempli d'eau chaude et un cylindre, vertical ou horizontal, animé d'un mouvement de rotation et entraîné par ex- 85 emple par un moteur électrique, ce cylindre étant destiné à recevoir les supports provisoires portant les monochromes.

4° Une variante de l'appareil indiqué ci-dessus dans laquelle le cylindre est évidé, 90 les charbons à dépouiller étant appliqués, côté image, en dedans ou en dehors des fenêtres pratiquées dans le tambour.

H.-É. LIABEUF.

Par procuration :
Cabinet Ch. ASSI et L. GENÈS.

Fig. 1

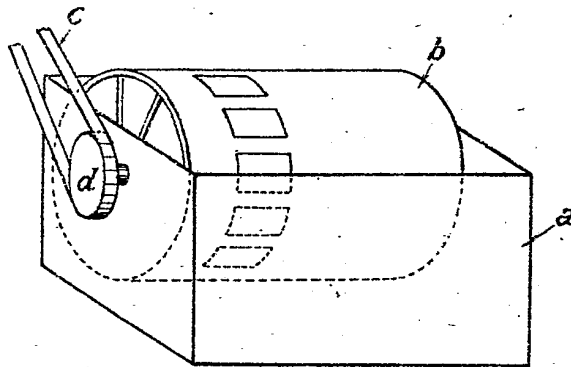


Fig 2

